



TAILLE DU TERRAIN	+/- 3,39 a
PRIX	161.025 €
TYPE DE CONSTRUCTION POSSIBLE	Maison jumelée par la dépendance
SURFACE D'EMPRISE SOL	Max. 140 m ²
SURFACE CONSTRUCTIBLE	Max. 350 m ²
SURFACE SCELLÉE	Max. 140 m ²
CONSTRUCTIBLE À PARTIR DE	12/2023
NOMBRE MAXIMAL DE NIVEAUX	2 niveaux d'étages pleins + 1 niveau d'étage en retrait

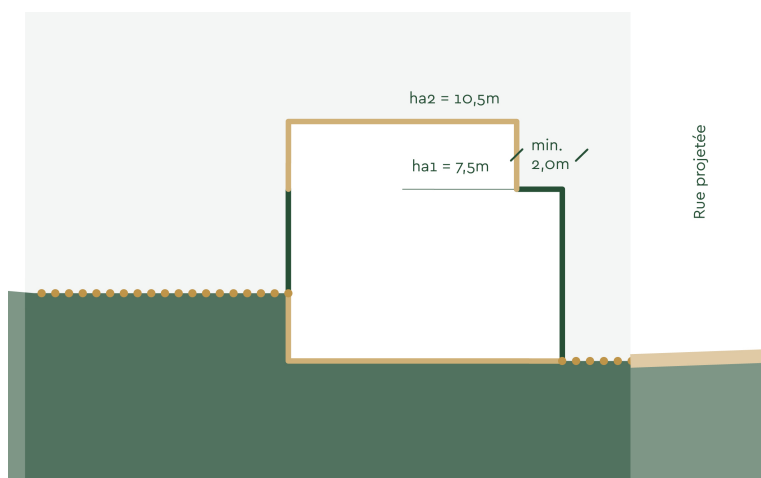


OP HEIDERT

VIVRE EN VILLE DANS
LA NATURE DES ARDENNES

UN PROJET DE LA
COMMUNE DE WILTZ

Coupe schématique



HAUTEURS MAXIMALES DES CONSTRUCTIONS

HAUTEUR HA1 = 7,50 m
ÉTAGES PLEINES

HAUTEUR HA2 = 10,5 m
ÉTAGES PLEINES +
ÉTAGE EN RETRAIT

Dispositions et prescriptions dimensionnelles à respecter :

LARGEUR MAXIMALE DE LA MAISON	10,0 m
LONGUEUR MAXIMALE DE LA MAISON	12,0 m
RECU AVANT MINMAL	3,0 m
RECU LATÉRAL GAUCHE MINIMAL	3,0 m
RECU ARRIÈRE MINIMAL	10,5 m

Les dispositions concernant les clôtures, murets, murs de soutènement, dépendances, abris de jardin, terrasses, ... sont repris dans la partie écrite du PAP Heidert.